



Communiqué de presse

Paris, le 26 avril 2007

CHIFFRE D'AFFAIRES DU 1^{er} TRIMESTRE 2007 : + 14 %, PROJET DE REGROUPEMENT DES TITRES ET REPRISE DU DIVIDENDE

CA consolidé (en M€)	2006	2007	Variation	Variation à périmètre constant
Premier trimestre	16,6	18,8	+13,7%	+2,8%
Total restaurants à l'enseigne Léon de Bruxelles (franchisés inclus)	16,6	19,0	+14,3%	

Une croissance soutenue

Léon de Bruxelles poursuit une croissance soutenue au premier trimestre 2007, avec une progression de 14% de son chiffre d'affaires consolidé, à 18,8 M€.

A périmètre comparable, le groupe consolide les positions acquises les années précédentes (+4,9% au T1 2005, +6,6% au T1 2006) avec 2,8% de hausse. A noter qu'un incendie au restaurant de Meaux a entraîné la fermeture de l'établissement pendant 1 mois.

Par ailleurs, le nouveau périmètre au premier trimestre 2007 intègre :

- la cession du restaurant de Paris Convention,
- l'exploitation sous enseigne Léon de Bruxelles des 5 restaurants Bodegon,
- le restaurant d'Orléans ouvert en février 2006,
- les deux nouveaux restaurants « solo » de Mantes et Villeparisis (ouverts respectivement en juin et en décembre 2006).

Poursuite du développement

Pour l'année en cours, le développement se poursuit sur des bases solides avec :

- l'impact en année pleine des ouvertures 2006,
- l'ouverture le mois dernier du restaurant de Saint-Etienne,
- les ouvertures prochaines à Evry-Lisses (début juillet), sur la zone commerciale d'Ikea, et à Nancy de restaurants « solo » sur un concept dont le succès a été prouvé en 2006, et qui constitue un levier de développement moteur pour les prochaines années.

Projet de regroupement des titres : une action nouvelle pour 20 anciennes

Le succès du redressement de Léon de Bruxelles est désormais avéré, et confirmé par les derniers résultats. Le groupe est entré dans une phase de croissance solide et rentable.

La valeur de l'action, autour de 0,50 euros ne reflète pas ce nouveau statut.

Par conséquent, les dirigeants de Léon de Bruxelles proposeront aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale un regroupement des actions, à raison d'une action nouvelle pour vingt actions anciennes, ce qui aura mécaniquement pour effet de multiplier le cours de bourse par 20, ceci afin :

- de refléter dans le cours de bourse la santé financière et les perspectives de développement du groupe,
- d'améliorer la liquidité du titre,
- d'intéresser de nouveaux actionnaires.

Ce regroupement des titres débiterait courant juillet 2007.

Reprise du dividende : 0,01 €

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale de distribuer un dividende de 1 centime d'euro par action.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : Assemblée Générale, le 20 juin 2007

www.leon-de-bruxelles.fr

Code Isin : FR 0000034951 - Reuters : LEOB.PA - Bloomberg : LEON FP

CONTACTS

LEON DE BRUXELLES

Jean-Pierre Bloch

Tél : 01 55 61 24 00

www.leon-de-bruxelles.fr

CALYPTUS

Mathieu Calleux / Marie-Christine Descamps

Tél : 01 53 65 37 91 / 37 95

leon@calyptus.net